

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

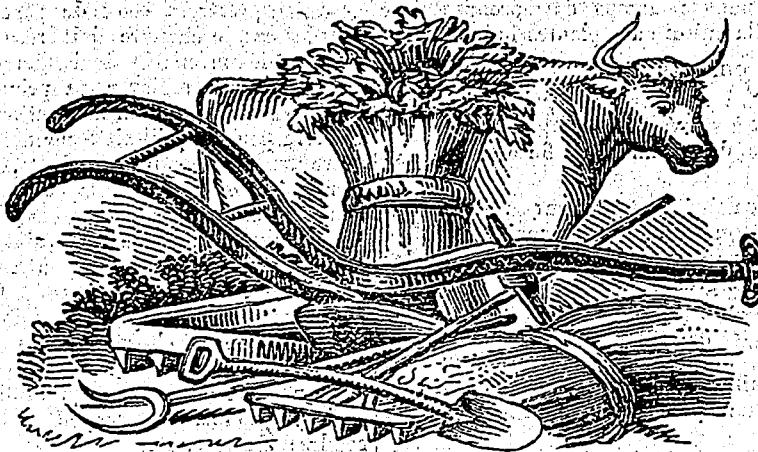
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " " etc. 2 cts. " "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Utilisation des prairies naturelles

DES PLANTES INDUSTRIELLES.

On donne le nom de plantes industrielles à tous les végétaux cultivés dans le but spécial d'alimenter les manufactures.

On leur fait subir d'abord un commencement de préparation qui sépare la partie inutile au manufacturier et dont le cultivateur peut encore se servir. Ainsi le chanvre, le lin, le tabac, etc., reçoivent une première transformation sur la ferme. Les deux premiers sont battus, rouis, brayés, écochés. La graine, les eaux du rouissage, lorsqu'ils subissent le rouissage à l'eau, les déchets du brayage et de l'écochage, tout peut servir au producteur. La dernière plante laisse des tiges nombreuses, dont le cultivateur peut encore tirer parti comme engrais, au moyen de composts ou de toute autre manière.

Tous les cultivateurs ne peuvent se livrer à la culture des plantes industrielles, car elle exige certaines conditions économiques que plusieurs ne peuvent remplir. Nous savons très-bien que la plupart de ces végétaux donnent ordinairement un profit net plus élevé que nos plantes alimentaires; mais nous savons aussi très-bien qu'elles enlèvent beaucoup de richesses au sol et qu'elles ne lui en restituent point ou du moins très-peu. Ce désavantage doit être d'un grand poids dans la balance, lorsqu'il s'agit d'adopter un système de culture dans lequel les plantes industrielles doivent revenir régulièrement sur le même champ.

Dans certaines exploitations, malheureusement très-rares, on est parvenu par une bonne culture à entretenir un nombre d'animaux plus que suffisant pour fournir à la terre l'engrais nécessaire. Le secret pour arriver là a déjà été enseigné dans la *Gazette des Campagnes*. Eh bien, nous ne pouvons conseiller la culture régulière des plantes industrielles sur une grande échelle que dans ces rares circonstances, ou encore lorsque l'exploitant peut se procurer à bas prix les fumiers dont il aura besoin pour entretenir la fertilité de ses champs.

On s'est plaint si souvent de l'épuisement des terres dans nos vieilles paroisses que la chose passe maintenant inaperçue; mais, elle n'a pas cessé pour cela d'être vraie. Cependant cet épuisement n'est pas dû à la culture des plantes industrielles; non, la cause en est à la production incessante des céréales, de plantes, par conséquent, qui, quoique très-épuisantes, avaient l'avantage de restituer au sol une partie des principes qu'elles lui culaient. Que serait-il donc arrivé, si au lieu de blé, nous avions cultivé en grand les plantes industrielles. Nous aurions à déplorer ce que les habitants de la Virginie et de quelques autres Etats de l'Union Américaine déplorent aujourd'hui. Ils ont exporté sous forme de tabac, la graisse de leurs terres, et maintenant, ce sol jadis si fécond ne peut plus leur donner l'aïssance d'autrefois, sans argent. Or ils n'en ont plus. Aussi, l'émigration de ces Etats s'écoule-t-elle constamment vers les régions de l'Ouest où la charrue n'est pas encore venue mettre la terre à contribution.

Nous voyons par cet exemple jusqu'où peut aller l'épuisement d'un sol. A nous d'en recueillir un enseignement utile pour l'avenir. En attendant, sachons bien que lorsqu'une terre s'épuise, ce n'est pas le temps de hâter cet épuisement par l'introduction de la culture des plantes industrielles.

Dans les conditions ordinaires des sols, si on sait tirer bon parti des engrais qu'on a sur la ferme, les céréales, les fourrages, comme le foin, la paille et les racines alimentaires, procurent aux animaux la nourriture et la litière qui se transforment continuellement en engrais, lesquels réparent les pertes du sol. Mais si le cultivateur n'a que le nombre d'animaux suffisant pour fumer sa terre, et si avec cela il cultive les plantes industrielles sur une grande échelle, il sera nécessairement obligé de diminuer le nombre de ses animaux; car enfin, l'étendue consacrée à cette culture devra certainement être prise sur les autres cultures. Alors puisqu'il diminue son bétail, il se prive de leur engrais. Il se trouve donc dans une position fautive qui l'oblige soit à épuiser ses champs, soit à acheter des engrais. Il penchera vers ce dernier moyen, nous n'en doutons pas. Or, il peut très-bien arriver que le prix des

matières fertilisantes soit trop élevé ; dans ce cas, ou la production diminuera ou les dépenses faites pour l'achat de la fumure enlèveront le profit net de la récolte des plantes industrielles.

Dans l'état actuel de notre agriculture, commençons par améliorer nos terres, et lorsque nous leur aurons procuré une fécondité convenable, lorsque enfin nous serons revenus de nos errements présents, alors nous pourrons entreprendre avec quelques chances de succès la culture des plantes industrielles.

DU CHANVRE.

Le chanvre se reconnaît à son feuillage palmé, à sa tige élancée, à son odeur forte et à sa végétation rapide. Il est annuel, c'est-à-dire qu'il donne des graines à la fin de l'année et qu'il meurt ensaite.

Usage.—Le chanvre est cultivé surtout pour sa filasse, qui est beaucoup plus grossière que celle du lin, mais qui en revanche possède une solidité exceptionnelle. On en fabrique des toiles fortes, de la ficelle et de gros cordages.

La graine de chanvre produit une huile âcre de mauvaise qualité dont on se sert pour les peintures grossières, et pour la fabrication d'un savon mou, appelé *savon noir* ou *savon vert*. Enfin les oiseaux et les volailles en sont très-friands. En en donnant de temps en temps aux poules, on excite fortement la ponte.

Les résidus après l'extraction de l'huile, ou le *pain* de chanvre, s'emploient, soit pour l'engraissement des animaux, soit pour la fumure des terres. Dans ce dernier cas, on doit toujours réserver ces résidus pour les champs de chanvre : c'est l'engrais le plus rationnel qu'on puisse leur donner, car, par là, on rend à la terre les principes mêmes que la plante lui avait enlevés. Tous les déchets que le chanvre abandonne lors de sa préparation devront également retourner à la terre.

Climat.—Le chanvre est très-rustique. Dans les parties les plus froides de la Province de Québec, il se resème de lui-même, on le rencontre ainsi autour de nos bâtiments de ferme. Mais malgré cette rusticité, il faut reconnaître qu'il affectionne les climats doux et même chauds. Sous ces climats, il atteint sans difficulté une longueur de 10 à 12 pieds ; tandis qu'ici, il dépasse rarement six à sept pieds, parce que arrêté bientôt dans sa croissance par la brièveté de la saison, il cesse de grandir, aussitôt qu'il est en fleur : mais en revanche, il acquiert une qualité que le premier ne possède pas : il donne une filasse plus fine et plus propre à la confection du linge. On peut cependant, même sous notre climat, obtenir du chanvre de dix pieds de long ; mais c'est à la condition de faire venir souvent la graine de contrées mieux favorisées. Le chanvre recherche les situations basses et abritées. Les grands vents lui sont particulièrement contraires, ils rendent la fibre grossière et dure.

Sol.—Le chanvre est très-difficile sur le choix du terrain. Il ne prospère convenablement que sur les terrains de consistance moyenne, quelle que soit leur composition, pourvu qu'ils soient profonds, faciles à labourer et à ameublir et qu'ils conservent une humidité constante pendant toute l'année, sans cependant être frais. Si avec ces qualités, le sol est riche en humus, le chanvre n'en viendra que mieux. Les terrains d'alluvions situés au fond des vallées ou sur les bords des rivières, les marais desséchés, les prairies retournées, lui sont particulièrement favorables. En un mot, à part les terrains secs et légers et ceux qui sont très-tenaces, le chanvre vient presque partout ailleurs.

Engrais qui conviennent au chanvre.—Les engrais les plus propres à la fertilisation des champs de chanvre sont tous les résidus et les déchets de la plante ; ainsi les boues de routoir, le pain de chanvre, les feuilles et les débris qui restent après la transformation en filasse. Les eaux dans lesquelles les tiges

de chanvre ont trempé pendant le rouissage devront être employés de préférence à tout autre.

Cependant, toutes ces substances ne suffisent pas toujours à la fertilisation complète de la terre. Alors les engrais qui conviennent le mieux aux terrains frais propres au chanvre, sont les fumiers de cheval et de mouton ; mais dans les terres légères, on préférera ceux de porcs et de bêtes à cornes. Dans tous les cas, le chanvre doit recevoir un engrais consommé, aussi est-il convenable de l'enterrer l'automne par le premier labour ou de n'employer au printemps que du fumier décomposé. L'engrais humain ne peut avoir que de bons effets sur le chanvre pourvu qu'il ait fermenté. On pourra compléter la fumure avec des cendres lessivées, des boues de route. Sur les terres légères exposées à la sécheresse, on se trouvera bien de l'emploi des fumiers longs mis en couverture après le semis. Le chanvre semé dru ne craint aucunement les mauvaises herbes ; par conséquent, on peut en toute sûreté faire usage de ce dernier engrais en couverture. On peut aussi avec avantage répandre sur le champ des engrais liquides.

La chaux, les phosphates, les sels de potasse entrent pour une forte proportion dans la composition du chanvre. Si donc le sol ne contient pas une quantité suffisante de ces principes, on les lui donnera au moyen de la chaux, des os moulus, des cendres lessivées, etc.

REVUE DE LA SEMAINE

Depuis près de trois mois, on annonce, comme on sait, le rappel en Angleterre du gouverneur-général actuel ; on lui a donné pour successeur tantôt tel personnage, tantôt tel autre, suivant le goût de celui qui donnait le branle à la rumeur. Aujourd'hui, il paraît enfin que ce n'est plus un bruit sans fondement, mais une nouvelle bien certaine : lord Monk dira adieu au Canada, où ses jours coulent si paisiblement, vers la mi-novembre, époque où il sera remplacé par Sir John Young, actuellement gouverneur-général de la Nouvelle-Galles du Sud. On sait assez peu de choses sur le compte du futur représentant de Sa Majesté Britannique dans la Puissance du Canada ; on se donne le travail de deviner quelles sont les belles qualités qu'il possède : chacun lui en fait un lot à sa guise et qu'il tâche de mettre en rapport avec ses honoraires de \$50,000. En attendant que Sir John Young nous arrive, et qu'il se fasse connaître comme digne de la haute position qui lui est faite, voici ce qu'on peut dire de lui : Il est né en Irlande, à Baieborough Castel en 1807 ; il a donc 61 ans. De 1831 à 1855, il représenta le comté de Cavan ; il fut ensuite nommé secrétaire du Trésor, secrétaire d'Etat pour l'Irlande, commissaire britannique aux Iles Ionniennes, et enfin gouverneur de la Nouvelle-Galles.

On annonce comme très-prochain le départ pour l'Angleterre de Sir G. E. Cartier et des honorables McDougall et Campbell. Le but de leur voyage est de régler la question de l'annexion des territoires du Nord-Ouest.

Nous avons déjà parlé de l'état déplorable où se trouvent réduits les habitants de la Rivière-Rouge, par suite du manque complet de la récolte cette année. Les villes du Haut-Canada se sont émues à ces tristes nouvelles et elles prennent des mesures pour venir efficacement en aide à ces malheureux habitants. Il n'y a pas lieu de douter que les villes du Bas-Canada, et même les campagnes, ne suivent ce bel exemple. Si les maux dont a souffert l'Algérie nous ont trouvés sensibles et compatissants, la grande détresse, qui règne dans le diocèse de Mgr. Taché et que nous a fait connaître ce vénérable prélat, saura aussi nous émouvoir et nous déterminer à faire quel-

que chose. Rappelons-nous que les œuvres de charité sont une semence de bénédictions spirituelles et temporelles : Dieu rend au centuple ce qu'on veut bien lui donner.

A l'occasion de cette détresse, qui se fait si cruellement sentir à la Rivière-Rouge, le gouvernement fédéral a résolu, dit le *Courrier du Canada*, de poursuivre la construction du chemin de Fort Garry de manière à ce qu'il rencontre, le printemps prochain, celui qui est en voie de construction à la Baie de Tonnerre.

La Société de colonisation de Québec, qui a pour but d'aider les pauvres colons dans le défrichement et l'avancement de leurs terres, et par là même d'empêcher nos compatriotes d'émigrer aux États-Unis, vient de faire son sixième rapport annuel. La Société compte aujourd'hui 686 membres, et la recette a été de \$189. Elle a contribué au montant de \$15 à la construction d'une chapelle dans une nouvelle paroisse du comté de Portneuf; elle a fait parvenir \$60 aux habitants des paroisses de Ste. Anne des Monts, du Cap Chat et de Ste. Félicité, dans le diocèse de Rimouski; elle a de plus distribué une somme de \$45 entre les colons des établissements de St. Abel de Cascouia et de Kouspagamiche, dans le comté de Chicoutimi; elle a enfin accordé une somme de \$15 à quelques colons de la paroisse de St. Athanase d'Iverness, et \$16 à quatre familles nécessiteuses, sur la demande de M. le curé de St. Thomas de Montmagny.

Il serait grandement à désirer, comme l'exprime dans son rapport M. le président Jolicœur, que la Société comptât un plus grand nombre de membres, des milliers même, d'autant plus qu'on en fait partie en ne payant que la très-moindre somme de trente sous par année. Quel est donc celui qui pourrait refuser de faire inscrire son nom comme membre, à d'aussi faciles conditions? Il est une considération qu'on doit nécessairement faire ici: c'est que l'œuvre de cette Société est de la nature de celles qui obtiennent d'immenses résultats, mais à la condition qu'on veuille y concourir en très grand nombre, vu que la contribution d'un chacun n'est presque rien en soi, à vrai dire. Ne serait-il pas désirable de voir nos braves et intelligents cultivateurs se faire membres de cette Société? Qui pourrait les en empêcher? Il serait facile dans chaque localité de choisir un homme de confiance, d'énergie et d'activité qui se chargerait de recueillir les noms des nouveaux membres, ainsi que leurs souscriptions. Le comté de Portneuf vient de donner un exemple qui devrait être suivi. Il nous semble qu'avec un peu de bonne volonté, il serait aisé de mettre la Société de colonisation de Québec en état d'enfanter des prodiges.

Jusqu'à aujourd'hui nous n'avons encore pu rien dire de la brochure intitulée: *Eloge de Messire I. S. Lesieur Désaulniers*, quoique nous l'ayons reçue depuis assez longtemps. Cette brochure est de 77 pages. Nous n'entreprendrons pas d'en faire l'analyse, encore moins d'en donner des extraits, car la place nous manque: il faudrait à peu près tout citer. Ces 77 pages, consacrées à la mémoire du vénéré prêtre, que pleure encore le Séminaire de St. Hyacinthe, et qui est l'une de ses gloires et aussi l'une des gloires du pays, renferment plus de choses utiles, plus de vraie science que nombre de volumes réputés bons. Il n'y a pas exagération à parler ainsi. On voit là clairement démontré, quoique d'une manière succincte, ce principe fondamental, que ce qu'on appelle les sciences ne sont que les différents jets du même foyer lumineux, la vérité par essence; que le vrai savoir est celui qui pénètre et féconde la religion; celui qui fait voir dans le monde matériel et moral une image du monde surnaturel pour qui tout a été fait, suivant cette parole de l'Apôtre: *Omnia propter electos*. Rien ne prouve mieux le grand mérite de M. le G.-V. Désaulniers que cette tâche qu'il impose à ceux qui veulent faire son éloge, de traiter

les plus hautes questions philosophiques et religieuses, tant il s'est identifié pendant toute sa vie avec la sainte cause de Dieu. M. Désaulniers a eu le singulier bonheur d'avoir quelqu'un qui put, après sa mort, l'apprécier dignement et avec cette profondeur de vues qui est le cachet des esprits les plus distingués.

Les dernières dépêches télégraphiques nous apportent de bien tristes nouvelles de l'Espagne. Cette malheureuse contrée est presque toute en état d'insurrection. On dit que l'autorité de la reine n'est plus reconnue dans les provinces de Galicie, d'Andalousie, de Murcie, de même que dans toute la contrée de Carthagène à Malaga. On ajoute que les rebelles, à la tête desquels sont les généraux Prim et Roda, marchent sur la capitale. La reine est à St. Sébastien sur la frontière de France.

En Italie, les choses prennent chaque jour une couleur de plus en plus sombre. Le gouvernement de Florence laisse tout aller à la dérive, et l'on s'attend qu'une catastrophe viendra bientôt mettre à nu les plaies que ce chancel a fait à l'Italie. Tel est le sort presque inévitable de tous les gouvernements qui ne reposent pas sur la justice, et qui ne sont qu'un instrument entre les mains d'hommes pervers aux yeux de qui la principale affaire est d'assouvir les plus détestables cupidités.

L'Exposition provinciale de 1868

II

En parlant de la belle importation de M. Cochrane qui a donné un si grand lustre à l'Exposition provinciale de cette année, nous avons oublié de dire que la Chambre d'agriculture et l'Association agricole B.-C. lui ont donné deux témoignages éclatants de vive reconnaissance pour ses services rendus à l'amélioration du bétail; l'une en lui décernant une médaille d'or, l'autre en le choisissant pour son Président. M. Cochrane méritait cet honneur. Il est juste de le reconnaître: Les quatre-vingt mille piastres qu'il a dépensées pour introduire en ce pays les meilleures races étrangères, sont une preuve sans réplique de la sincérité de son dévouement au progrès de l'amélioration du bétail, cette branche importante de l'économie rurale. Il faut que les hommes qui prennent si résolument de telles initiatives soient signalés à l'admiration de leurs concitoyens. Nous sommes heureux de voir que la Chambre d'agriculture et l'Association agricole B.-C. ont été en cette circonstance solennelle les fidèles interprètes du sentiment public à l'égard de M. Cochrane.

ESPÈCE OVINE.

Nous devons à l'obligeance de M. Ls. Lévêque, N. P., membre de l'un des jurys à l'Exposition provinciale, des observations d'une grande importance sur les moutons exposés au dernier concours. M. Lévêque voudra bien nous pardonner d'en faire part au public.

Leicester.—Dans cette section, M. Robert Kenny, d'Aylmer, a obtenu le 1er prix, et M. J. B. Dagenais de Ste. Rose, le second, pour des superbes béliers d'au-dessus de deux ans. Dans la section des femelles, c'est M. Cochrane, M. Massou de Terrebonne, et J. B. Dagenais qui ont remporté les premiers prix.

A part quelques moutons importés, il n'y avait rien de remarquable en fait de Leicester. Ce mouton paraît usé, du moins en Canada. Son type ne se conserve qu'au détriment de la laine. En général, ceux qui ont voulu le garder ont vu sa toison décroître, au point de devenir presque nulle sous le ventre. Voilà pourquoi aujourd'hui on le croise avec le Cotswold, de sorte qu'il est difficile de trouver un Leicester sans mélange de sang Cotswold. On peut donc croire que dans quelques années

le pur Leicester comme le pur Cotswold aura presque disparu de nos concours, parce que l'une et l'autre ne pourront lutter contre un mouton bien choisi provenant des deux races mêlées ensemble. De même que le Cotswold d'aujourd'hui est un Leicester exagéré, de même la plupart des Leicester de nos concours sont des Cotswold diminués en grosseur, mais améliorés dans les formes et la finesse de la laine. Ces croisements font certainement de bons moutons.

Cotswold.—Dans cette section tous les prix, à l'exception de deux donnés à MM. Foster et Ste.-Marie, ont été obtenus par M. Cochrane. Il en a eu 14 à lui seul. Il y avait des sujets énormes et beaux de formes. On a surtout admiré ceux de MM. Cochrane et Ste.-Marie. Les Cotswold ont été modifiés par les éleveurs en Angleterre, depuis quelques années. On reconnaît difficilement le type primitif, et même celui que les connaisseurs trouvaient bon il y a dix ans passés. Trouvant ce mouton trop grossier, on lui a allié le Leicester. Le croisement, sans diminuer la taille du premier, lui a donné des contours plus réguliers et adouci la laine qui pourtant conserve toujours le type de celle du Cotswold; grosse, longue et en mèches. Il est difficile de suivre les changements qui s'opèrent aujourd'hui par les soins des éleveurs. Nos Cotswold, soit ceux importés, soit ceux élevés en Canada, sont donc en général des Leicester grossis par le croisement, et conservent les formes du dernier avec la grosseur, la laine et le toupet du premier.

Cheviot.—Il y avait fort peu de Cheviot, car nous n'appelons pas tels tous les moutons entrés sous ce nom. Les meilleurs étaient ceux de M. Elliot. Ces moutons ressemblent par leurs formes et leurs laines à nos bons moutons canadiens. Ils paraissent très rustiques. Pour le cultivateur qui n'a que de l'herbe et du fourrage sec à donner à son troupeau, c'est un excellent mouton. Il se grossit facilement par le Cotswold et le Leicester, et prend une bonne forme.

Mérinos.—Les neuf prix accordés à cette race par le jury ont été partagés entre MM. Moore & fils de la Nouvelle-Ecosse, et Crawford, Petite Côte, Montréal.

Les quelques sujets exhibés étaient de bons moutons. La finesse de leurs toisons était admirable. Quoiqu'on ne considère pas le mérinos comme un mouton avantageux ici, à cause de la rigueur du climat, on pourrait cependant l'introduire avec prudence dans quelques troupeaux usés, afin d'y mettre du sang nouveau et de renforcer la laine. En France on est parvenu à faire un bon mouton du Mérinos et du Leicester alliés ensemble. Le Mérinos croisé avec nos moutons communs donnerait probablement un mouton trop petit en taille, mais à laine bien plus fine. La chose vaudrait la peine d'être essayée.

South-down.—Dans cette section, M. Cochrane a obtenu six prix sur neuf. Les trois autres ont été pour M. S. Voyer de Québec, E. Langley de Waterloo, et H. D. Moore, Moore's Station.

Il n'y avait qu'un seul couple de ces moutons, pure race, à l'Exposition. Tous les autres étaient des croisés, ou des Oxford, ou des Hampshire-down. Le South-down est un mouton d'élite, un peu diminué, il est vrai, mais bon en laine, en chair et d'une constitution excellente. Le Hampshire-down qui est d'une importation récente est plus gros que le South-down, et il est probable que l'on va s'efforcer de le substituer à l'autre. L'expérience ne nous a pas encore dit quel en serait le résultat.

Moutons de races diverses, à longue laine.—M. Cochrane a encore battu tous ces concurrents pour les béliers de deux ans et au-dessus, de même que pour les brebis d'un an et deux ans. Les autres prix, dans cette section, ont été gagnés par MM. A. R. Masson de Ste. Rose, V. Coupal de St. Michel Archange, F. Perrault de l'Assomption, C. Mousseau et C.

Brousseau de Laprairie, P. C. Roy de St. Pie, E. Poulin de Ste. Marie Monnoir, P. Robinson de Lacolle, E. Poulin, J. B. Dagenais et C. Sénécal de Laprairie.

Sous cette dénomination il y avait des moutons de toutes les races, depuis le Lincolnshire de récente importation par M. Cochrane jusqu'aux différents croisements du Leicester-Cotswold avec le mouton canadien et autres races. Il était difficile de faire un choix pour le 3ème prix. Tous montraient plus ou moins de Leicester-Cotswold; ce qui les aurait exclus du concours s'il y avait eu d'autres compétiteurs. Les deux premiers prix ont été donnés à des Lincolnshire. Ces moutons tiennent le milieu par la taille entre le Cotswold et le Leicester, mais ils sont plus grossiers que le Cotswold. Leur avantage est d'insérer dans nos troupeaux un sang plus rustique et par là même plus vigoureux.

Remarques générales.—L'expérience a fait voir que ceux des exposants qui ont tenu à la finesse de la laine en employant pour cela des béliers de grosse race et même délicats, à laine fine, ont fini par diminuer la taille de leurs moutons et aussi le poids de la toison. Ils se sont trouvés en arrière de ceux qui ont gardé avec leurs troupeaux des reproducteurs à laine rude et en mèches. En Canada, le bélier pour conserver un troupeau profitable doit donc être fort en membres et avoir de grosse laine, et non en mèches trop serrées. Ces reproducteurs placés avec des brebis à laine douce et fine, entretiendront un troupeau dans son état normal pendant longtemps, et empêcheront la dégénérescence des diverses races de nos moutons; dégénérescence que regrettent tous nos cultivateurs et qui cependant pourrait l'empêcher s'ils faisaient attention à ces qualités dans les reproducteurs.

Les débris de la ferme

Nous lisons à ce sujet dans la *Revue d'économie rurale* l'article suivant, de M. L. De Vangelas :

« Les fourrages ne sont pas abondants cette année, et probablement ils se vendront à des cours fort élevés pendant toute la saison; les pailles feront aussi défaut. Il est donc important de ne rien perdre dans la ferme, et d'utiliser avec profit une grande quantité de débris qu'on laisse généralement de côté et qui fournissent cependant l'élément d'une excellente alimentation pour les animaux.

« Les balles de blé et d'avoine sont le plus souvent jetées au fumier, quoiqu'elles soient assez riches en matières nutritives; tous ceux d'ailleurs qui ont le bon esprit d'en faire usage obtiendront les meilleurs résultats. Mais comment faut-il s'y prendre pour utiliser cette nourriture ?

« Lorsque les habitants des campagnes procèdent à l'opération du vannage des grains, ils doivent mettre avec soin les balles à l'abri, passées au crible avant d'en faire usage. On les débarrasse ainsi d'une poussière qui pourrait être nuisible à la santé des animaux; on coupe ensuite des racines quelconques, on fait un mélange qu'on laisse en tas pendant huit heures, afin qu'il se produise une fermentation vicieuse toujours fort goûtée par les bêtes. Ces mélanges conviennent parfaitement aux bœufs, aux vaches et particulièrement aux moutons; nous avons vu des troupeaux très-bien entretenus de cette façon, et par conséquent les habitants des campagnes auraient bien tort de ne pas en tirer parti.

« Les tiges de blé d'inde ne doivent pas non plus être laissées de côté; on les broie ou bien on les coupe avec le coupe-racines; on les mélange aussi avec des balles, de la paille, du foin haché, du son, des tourteaux; on fait fermenter pendant trente-six ou quarante-huit heures, et on constitue ainsi une

excellente nourriture pour le bétail. On peut encore utiliser dans ces mélanges la paille de blé noir, les feuilles d'arbres divers, et le moment est tout-à-fait favorable pour ramasser ces dernières.

" Dans les années de disette de fourrages, tout particulièrement, le cultivateur ne doit rien laisser perdre, afin que les animaux donnent quelques produits et se trouvent au printemps dans des conditions satisfaisantes. "

La Voix du Golfe

On lit ce qui suit dans la *Voix du Golfe* du 16 septembre :

" La *Gazette des Campagnes* se plaint de ce que les journaux ne s'empressent pas de montrer leur sympathie envers l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne. Elle aurait cependant pu dire que la *Voix du Golfe* pour une a fait exception à ce silence. Notre confrère admettra, nous l'espérons, que nous avons rendu justice à l'institution agricole dont il prend les intérêts. "

C'est par pure inadvertance que nous avons omis de mentionner dans notre feuille l'empressement avec lequel notre confrère de Rimouski a reproduit l'annonce de l'Ecole d'agriculture. Cette annonce s'est lue dans les colonnes de la *Voix du Golfe* depuis le 18 août, c'est-à-dire trois jours après notre reclame, jusqu'au 8 septembre. De plus, le 1er septembre, jour de la rentrée des élèves de l'école, on lisait ce qui suit dans la première colonne de la seconde page du susdit journal :

" Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne. Les parents à Paise dont les enfants se destinent heureusement à l'agriculture, ne sauraient mieux faire que d'envoyer ces jeunes gens passer quelques années dans cette école spéciale. Les sacrifices qu'ils se seront imposés pour cet objet seront amplement compensés par les connaissances si importantes que leurs fils y auront puisées sur tous les détails d'une culture intelligente et améliorée, et par là même plus profitable. La Chambre d'agriculture y a d'ailleurs fondé plusieurs bourses en faveur des élèves dont les moyens seraient plus limités. "

Nous dirons donc à notre dévoué confrère, oui, vous avez parfaitement rendu justice à notre institution agricole. Veuillez en conséquence nous pardonner une omission tout-à-fait involontaire, et agréer en même temps nos tardifs mais sincères remerciements.

Nous profitons de cette circonstance pour remercier ceux de nos confrères qui ont bien voulu se rendre à notre invitation

Petite chronique agricole

Le soleil n'apparaît plus qu'à de courts intervalles, le ciel est presque toujours couvert, et les nuages nous déversent des ondées à décourager. Les champs sont couverts d'eau, et les chemins en certains endroits ressemblent à des marais. Quel changement depuis la fin d'août ! L'automne nous est arrivé au galop, et sa première besogne a été de faire disparaître petit à petit les beautés de l'été. Déjà les nuits sont froides et tout-à-fait préjudiciables à la végétation. Les feuilles prennent une teinte rouge et commencent à se détacher insensiblement du sommet des arbres. La vie végétale diminue chaque jour. Encore quelques semaines, et nous n'aurons plus sous les yeux que les lugubres images de la mort.

Malgré ces désagréments, la saison de l'automne n'est pourtant pas sans charmes pour le cultivateur. C'est l'automne qui remplit ses greniers et lui apporte cette abondance de fruits qui réjouit toujours, même ceux qui ne sont pas esclaves de la gourmandise. La terre répond éloquentement aux bons soins dont elle a été l'objet. C'est là ce qui fait sinon oublier, du moins supporter assez gaiement les inconvénients de la saison. Actions de grâces soient donc rendus à Celui qui se montre

toujours si magnifique dans ses dons malgré notre indignité.

Le mois de septembre qui vient de finir a été exceptionnellement pluvieux. La récolte s'est faite jusqu'aujourd'hui avec malaise. Il est à désirer que nous ayons un temps plus favorable pour la première quinzaine du présent mois. Il y a encore quelques champs d'avoine et d'orge qui ont grandement besoin d'un peu de chaleur et de soleil pour voir la maturité même un peu de loin. De plus, les patates seraient très exposées à pourrir si ce changement ne s'opérait.

Les publications agricoles de l'ancien monde nous rapportent que plusieurs localités, en France et ailleurs, ont eu autant à souffrir que la nôtre depuis la fin du mois d'août. Les premières pluies, comme ici, avaient ranimé la végétation, mais aujourd'hui on désire les voir cesser, " les prés ont assez bu. " On craint beaucoup que le raisin ne pourrisse au lieu de mûrir.

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XVII

Le Sauveteur.

(Suite.)

Dans ses cheveux noirs se voyaient des mèches argentées ; ses tempes se creusaient sous la pression d'une pensée amère ; son regard avait d'impénétrables mystères, et sa taille robuste se courbait : un soupçon avait broyé cet homme de fer, comme le ferait la roue d'un engrenage au malheureux qu'elle aurait saisi entre ses dents aiguës.

Quand Anaik fut morte, Roscoff ne se sentit pas le courage de continuer la lutte sourde que soutenaient ses colomniateurs. Il se retira de l'arène, donna sa démission, acte que chacun regarda comme l'implicite aveu de son crime. Le bruit courait qu'on le destituait, comme ayant déshonoré la marine française ; pour éviter ce châtiement il se rayait lui-même des cadres et se faisait justice.

Roscoff avait droit à une retraite, ses nombreuses croisières faites, et les vaisseaux capturés ramenés en France lui constituaient une fortune de parts de prises. Nul ne pouvait cependant deviner, à voir son existence, que le commandant Roscoff pût disposer chaque mois d'une somme relativement élevée.

Il fit nettoyer et aménager la maisonnette d'Anaik ; les changements qu'il opéra se bornèrent à peu de chose ; le principal fut l'addition de l'espace de dortoir dans lequel nous l'avons vu introduire les naufragés.

Il fit planchier la chambre d'Anaik, mais elle ne reçut aucun objet de luxe. Le binion de Guilanek demeura accroché à la muraille, et le rouet de la fileuse resta dans l'embrasure de la fenêtre.

La petite cellule que Mlle de Kéroulas avait longtemps habitée fut respectée également.

Roscoff acheta quelques morceaux de terre afin de récolter lui-même le blé nécessaire pour son pain.

Il joignit à ses champs le clos de la *Chêneale* ; et de temps en temps, quand un incendie survenait dans le pays ou qu'un pêcheur perdait son bateau, Roscoff abattait quelques-uns des arbres, et la famille ruinée rebâtissait sa maison ou mettait à flot une autre barque.

Mais Roscoff n'offrait point ces dons lui-même : il se cachait pour les faire, dans la crainte de se voir refusé. Les pauvres trouvaient à leur porte le bois fraîchement abattu, tout saignant encore de sève ; ils l'employaient sans se demander d'où il leur venait ; et tentaient de se persuader qu'ils le devaient à quelque ami touché de leur détresse.

Pendant que l'on chevillait la barque ou que le charpentier suspendait les poutrelles, plus d'une fois la voix sauve d'un ouvrier entonna une complainte bizarre, commençant ainsi :

Enfants des tristes landes

Où fleurit le genêt ;

Ramasseurs des guirlandes
Du gui de la forêt ;
Chanteurs, faiseurs de sonnes,
Et sonneurs de binious,
Dans les plaines bretonnes,
Vite, rassemblez-vous !
Gare à toi, taureau si tu bouges !
Pastours, sifflez les chiens là bas !
Car je vais vous parler, mes gars,
Du capitaine aux mains rouges.

Alors le malheureux Roscoff s'enfuyait comme s'il eût été poursuivi par une malédiction.

Ne pouvait arracher de la pensée des gens du pays qu'il était l'assassin du vicomte de Kéroulas, il agit comme s'il tentait au moins d'expier son crime. Mais on ne lui tint compte ni de ce que l'on prit pour la preuve de ses remords, ni de son dévouement.

Cependant rien ne découragea le rude lutteur qui arrachait chaque jour à la mer une proie nouvelle.

Ce n'était pas sa seule ennemie, il le savait !

Les épaveurs ne lui pardonnaient point ses sauvetages.

Plus d'une fois il trouva un assassin sur sa route ; quand il l'avait désarmé, il se contentait de le garotter, de laver le visage noirci, rendu méconnaissable, et d'exposer en face du ciel cette face de Cain.

Pendant une partie du jour, Roscoff restait debout sur la côte, comme une sentinelle attentive.

Quand l'orage menaçait, il ne se couchait pas, et attendait l'heure de se jeter dans le péril.

Il ne parlait à personne, hors à Marianic, qui se chargeait des soins indispensables du ménage, pétrissait le pain et s'occupait de faire labourer le champ.

Ces deux êtres n'avaient point besoin de se parler pour se comprendre ; de temps en temps un mot dit par la fileuse, une exclamation arrachée au marin, indiquaient la direction suivie par leur esprit. Ils s'entretenaient alors d'Anaik, de Guilaneck ; parfois même la pauvresse se hasardait jusqu'à prononcer le nom du vicomte de Kéroulas. Le commandant du *Jupiter* portait la main sur la poitrine comme s'il recevait une blessure, mais il ne s'emportait point.

« Deux choses arriveront, maître, disait sentencieusement la pauvresse ; le vicomte de Kéroulas reparaitra, et le domaine redeviendra la propriété de ses vrais héritiers. »

Roscoff secouait la tête.

« Vous ne croyez pas ! murmurait la fileuse, vous ne pouvez pas croire la parole d'une simple d'esprit comme moi... mais le Seigneur Jésus donne sa lumière aux petits, et je vois bien des choses dans mes visions... Il y a des âmes qui prient, et le Seigneur écoute les âmes... Mille de Kéroulas ; Anaik, Guilaneck avancent l'œuvre sainte... et une autre âme plus jeune, toute innocence et bonté... celle-là doit attendrir l'âme du Renégat, l'âme de l'homme qui vola Kéroulas... »

A force d'entendre répéter ces paroles à la mendicante, Roscoff avait fini par les graver dans sa mémoire, et par y attacher une vague croyance ; si léger que fût cet espoir, il s'efforçait de s'y cramponner ; et cependant aucune nouvelle ne lui était parvenue du *Xénophon* ; pas un matelot ne lui donna un renseignement de nature à faire espérer qu'un passager ou un marin eût échappé à ce sinistre.

Dans l'immense abandon qui déchirait le cœur de Roscoff, un seul homme versa l'huile et le vin sur la blessure saignante, et parvint parfois à en calmer la douleur.

L'abbé Colomban croyait à l'innocence du capitaine.

Il avait écouté le récit de Roscoff avec l'attention d'un juge, et, convaincu que le commandant était victime d'une méprise, il mettait tout en œuvre pour soulager ce frère abandonné, outragé, conspué.

Quand la mer était belle, et que nul accident ne paraissait à craindre, la nuit venue, Roscoff se rendait au presbytère, choisissant les sentiers sombres, se glissant le long des haies et des murs.

La vieille Gotte lui ouvrait la porte et l'accueillait avec un tremblement dont elle n'était pas maîtresse.

En été le prêtre et le marin se rendaient dans le jardinet, s'asseyaient sur un banc, et, de quelque façon qu'il commençât, l'en-

tretien revenait toujours sur les êtres que l'on avait aimés, sur la révolution traversée, sur le néant caché au fond du mot bonheur. Puis le capitaine s'enquêrait des malheureux, et se faisait le distributeur mystérieux de la Providence.

Si le courage de Roscoff faiblissait, l'abbé Colomban le relevait par quelque bonne parole ; il lui citait les prophètes, et trouvait dans leurs plaintes douloureuses des passages qui paraissaient avoir été composés pour rassurer et consoler le triste éprouvé. Roscoff finissait toujours par presser affectueusement la main de l'abbé Colomban et par lui dire :

« Que la volonté suprême s'accomplisse en moi ! »

Ils se quittaient tard.

Si la nuit devait être rude, surtout si quelque bâtiment se trouvait en vue, c'était au tour du prêtre de se rendre chez le sauveteur.

Ils s'accoudaient tous les deux sur l'appui de la fenêtre, regardant la mer courroucée et le ciel noir ; si un signal de détresse se faisait entendre, tous deux descendaient, le vieux prêtre s'appuyant sur le bras robuste du matelot. Quand ils se trouvaient sur la grève, Roscoff renouvelait quelques-uns de ses exploits de sauveteur, soit en montant une barque, soit en portant un câble de salut. Plus d'une fois l'abbé Colomban l'accompagna ; quand il ne le pouvait pas, il s'agenouillait, priant comme Moïse les bras étendus vers le ciel, ou donnant l'absolution suprême à ceux qui allaient mourir... Une fois les naufragés sauvés, le prêtre et le marin soignaient les blessés, leur procuraient un asile, et le lendemain Roscoff se mettait à la tête des travailleurs pour désensabler le navire échoué.

Il se trouvait en face d'une grande difficulté.

Depuis plusieurs siècles une sorte de tribu à demi sauvage s'était approprié un droit au naufrage, et regardait comme lui appartenant les épaves rejetées par la mer.

Les pillards de la côte finirent même par ne plus se contenter des débris de navire que le flot leur amenait, et des cadavres qu'ils dépouillaient : ils placèrent de perfides signaux le long de la côte, afin d'attirer les malheureux dans un piège ; les feux suspendus aux cornes des bœufs du pays étaient pris pour la lumière d'un phare ; les naufragés se hâtaient de nager vers ces faux phares, et tombaient sous les coups des épaveurs, qui dépouillaient les cadavres et sauvaient les restes de la cargaison.

Ces voleurs de grève que nul ne poursuivait, dont chacun redoutait la vengeance, haïssaient de toutes leurs forces ce veilleur infatigable, ce sauveteur des désespérés. Plus d'une fois ils lui tendirent des pièges. Roscoff tomba dans des embuscades où il faillit périr. Mais il trouvait alors un courage surhumain dans la pensée de sa mission. Sa vie était périlleuse de toutes les façons ; soit qu'il s'abandonnât à son généreux héroïsme et disputât les naufragés à la mer, soit qu'il s'aventurât seul sur les grèves par les nuits solitaires et sombres.

Roscoff ne redoutait point la mort, il ne la cherchait pas.

Sa conscience lui rendait un bon témoignage ; le court sommeil qu'il prenait après ses labeurs lui était bon, et ne se troublait pas de mauvais songes. Il revoyait alors les bien-aimés perdus : Anaik, dont la grande coiffure bretonne s'allongeait en grand voile, lui souriait avec une tendresse sereine ; Guilaneck, mêlé à un groupe de jeunes héros, agitait au-dessus de sa tête un triomphant labarum qui rappelait au capitaine le pavillon de la *Jenny* si bravement enlevé par le mousse. La mère et le fils lui tendaient les bras sans impatience, avec des gestes doux et pleins de lenteur. Ils paraissaient lui prédire une meilleure destinée, et quand Roscoff faisait un de ces rêves, il gardait de la joie pour un jour.

Tandis que, dans sa cabane hospitalière, il prêtait l'oreille au moindre bruit, la pauvre Hurotte reposait, et les naufragés dormaient. Jusqu'au soir ils reposèrent ; quand ils sortirent de leur repos, le capitaine les attendait près d'une table que Marianic avait de nouveau servie.

Ils allaient prendre part à ce repas quand la porte s'ouvrit.

L'abbé Colomban parut sur le seuil.

Roscoff courut à lui ; tous les marins s'empressèrent autour du vénérable prêtre.

« Monsieur le curé, dit le second, nous comptons aller vous demander une messe à la chapelle, car si notre sauvetage tient du miracle, nous avons été en surplus sauvés des couteaux affilés des voleurs de grève.

(A continuer.)

Exposition des Sociétés d'agriculture de Comté

L'exposition agricole de la société d'agriculture du comté de Rimouski se tiendra à St. Germain de Rimouski, le 8 octobre prochain.

L'exposition des produits et des animaux de la société agricole No. 1 du comté de Drummond, se tiendra à Drummondville, mardi, le 13 octobre prochain, sur le terrain de l'hôtel de ville.

RECETTES AGRICOLES

Moyen préservatif contre la goutte

Pendant une semaine, chaque mois, le malade prend tous les soirs son bain de pied, préparé avec l'infusion d'une once de tabac à priser en poudre; puis, après avoir bien essuyé les pieds, il les expose pendant dix minutes à la fumée de feuilles de tabac à fumer que l'on brûle sur un réchaud. Quand les pieds sont bien secs, on les recouvre d'un bas de laine bien sec dans lequel on a également introduit de la fumée de tabac.

Mastic de fontainer

On fait fondre une demie livre d'arcanson et on y incorpore $\frac{3}{4}$ de livre de ciment de brique en poudre très-fine, en ajoutant cette substance par petites portions, de manière que le mélange s'opère parfaitement. Remuer, au moment où on l'emploie, ce mastic, qui sert à faire les joints des tuyaux, des pierres, à boucher les fissures des fontaines filtrantes.

MÉDECINE POPULAIRE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Maladies des articulations du cheval
(Suite)

DES CERISES (Bourgeons charnus)—Nom vulgaire de petites excroissances charnues, hémisphériques, qui s'élèvent à la surface des plaies de la sole de chair du cheval, et que leur couleur, ordinairement rouge, et leur forme arrondie, ont fait comparer au fruit dont elles ont emprunté le nom.

Traitement.—La compression, l'excision, la cautérisation sont les moyens de faire disparaître ces excroissances charnues.

DE LA FOURBURE (Fourbature, fourbisure)—Cette maladie, qui consiste dans l'inflammation générale du tissu réticulaire du pied des animaux à sabots ou à onglons (on devrait la nommer podohyllite générale), peut attaquer un ou plusieurs pieds et y déterminer des douleurs excessivement aiguës.

L'intensité de la douleur dans la fourbure s'explique par le peu d'élasticité du sabot comprimant la partie enflammée des parties charnues qu'il renferme.

Plus commune chez le cheval que chez les autres animaux, la fourbure est souvent la suite d'une marche longue et forcée sur une route pavée, ou d'un repos prolongé sur

un terrain humide, après une course rapide.

Une ferrure trop serrée, l'amincissement trop considérable de la sole, ou la brûlure de cette partie du pied par le maréchal, déterminent assez souvent la fourbure, qui se manifeste cependant quelquefois chez les animaux jeunes et fortement nourris, sans qu'on puisse leur assigner d'autre cause que la pléthore.

Les animaux atteints soulèvent alternativement les pieds, ils éprouvent des douleurs qui rendent la marche douloureuse et difficile. La fièvre s'allume, la respiration devient courte et rapide, l'appétit cesse pour faire place à la soif.

Traitement.—La première chose à faire chez le cheval fourbu est de le déferer et de lui donner une très-abondante litière.

Il faut ensuite pratiquer des saignées générales copieuses, en rapport cependant avec l'acuité du mal et la force de l'animal; faire des saignées locales en pince pour dégorgier les sabots; placer l'animal pendant 3 ou 4 heures dans un ruisseau ou un étang; si on a de la neige à sa disposition, on en remplira des caisses dans lesquelles on maintiendra constamment les membres malades; pour retarder la fonte de la neige on y ajoutera de la glace pilée.

Les phénomènes inflammatoires résistent rarement à l'usage des saignées, de la diète et des réfrigérants employés sans interruption. Quand la fourbure diminue on cesse les réfrigérants et on place le cheval dans une écurie dont le sol délavé est recouvert d'une couche d'argile épaisse constamment détrempée avec du vinaigre.

Dr DE SAIVE

(Journal d'Agriculture progressive.)

(A continuer.)

ANNONCES.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE

- | | |
|-------------------|--------------------|
| Abbot, Miss F. M. | Lévêque, Tanis |
| Bernier, Alexis | Mercier, François |
| Garneau, J. B. | |
| Jorgensen, Mme. | |
| Lajeunesse, Isabe | Pelletier, Jacques |
| Mador, Hilaire | |
| Martin, Victor | |
| Paré, J. B. | |
| Pylre Miss | |
| 1er octobre 1868. | J. DIONNE, M. P. |

GRAMMAIRE GOSSELIN

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la Gazette des Campagnes, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

AUX CONTRACTEURS

Le soussigné a reçu instruction du Gouvernement du Canada d'informer ceux qui ont intention de devenir Contracteurs que prochainement il sera demandé des soumissions pour l'exécution de certaines parties du Chemin de Fer Intercolonial entre la Rivière-du-Loup et Rimouski, dans la Province de Québec; entre Truro et Amherst, dans la Province de la Nouvelle-Ecosse; et entre Dalhousie et Bathurst, dans la Province du Nouveau-Brunswick.

On se propose de donner l'ouvrage en sections ou divisions, s'étendant de 15 à 35 milles selon la situation et les circonstances locales.

Les études se poursuivent maintenant, et sont en partie achevées, et l'objet de cet avis est de fournir à ceux qui ont intention de contracter une ample occasion d'examiner les lieux tout de suite.

On prépare maintenant les plans, profits, spécifications, et autres pièces requises pour l'information et direction des contracteurs, et lorsqu'ils seront prêts (dont avis suffisant sera donné) on pourra les voir au Bureau des Ingénieurs du Chemin, à Halifax, St. John, Dalhousie, Rimouski, Rivière-du-Loup et Ottawa.

SANDFORD FLEMING,

Ingénieur en Chef.

Bureau du Chemin de Fer Intercolonial, }
Ottawa, 12 septembre 1868. }

AUX

ABONNES RETARDATAIRES

Nous attirons de nouveau l'attention des abonnés retardataires sur notre demande publiée dans la première page du No. 17 de la Gazette des Campagnes qui, nous osons le dire à regret, est demeurée inaperçue par un grand nombre de nos abonnés retardataires.

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la Gazette des Campagnes et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Éditeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants: MM. Rolland et fils, à Montréal; MM. Garant & Trudel, à Québec; M. A. Kéronack, à St.-Hyacinthe.

Pianos, Orgues et Harmoniums!
 EN EXPOSITION ET EN VENTE
18 MAGNIFIQUES PIANOS,
 Viennent d'être reçus de la Manufacture
 DE
SCHIEDMAYER,
 A STUTTGARD, ALLEMAGNE.

CETTE nouvelle importation comprend les instruments qui ont reçu les dernières améliorations; ils sont d'un fini qui défie toute comparaison. Le poji de ces instruments est admirable.

Le public est respectueusement invité à venir visiter ces Pianos.

Les ventes nombreuses et toujours croissantes faites par les soussignés depuis une quinzaine d'années, peuvent convaincre les plus sceptiques de la bonne qualité et de la vogue de ces instruments. On pourra voir une liste de plusieurs centaines d'acheteurs, et vérifier facilement les références.

Ces instruments sont fabriqués avec un bois si parfait et si bien préparé qu'ils bravent les rigueurs de notre climat, pour lequel du reste ils sont expressément faits.

AU CLERGÉ.

Nous désirons informer les Messieurs du Clergé, que nous avons constamment en magasin un assortiment considérable

D'HARMONIUMS ET MELODEONS
 DES MEMES CÉLÈBRES FACTEURS,

Harmonium-Piano. On peut jouer le piano et l'harmonium en même temps or séparément sur le même clavier.

Harmoniuns à deux claviers, à percussion, ayant un jeu pour voie humaine.

ORGUE-HARMONIUM.
 (Nouvelle Invention Brevetée.)

Ce magnifique instrument de nouveau genre consiste en un Orgue véritable avec tuyaux, deux claviers, un jeu de pédales, et un harmonium annexe; 15 tiroirs pour le jeu d'harmonium et 5 autres tiroirs pour les tuyaux d'orgue. L'organiste peut jouer un solo sur l'Orgue et s'accompagner lui-même sur l'Harmonium.

AUSSI EN VENTE

Harmoniuns, Harpes, Guitares, Banjos, Violons, Violoncelles, Contre-Basses, Harpes-Eoliennes, Mandolines, Cythares, Sérinettes, Boîtes à Musique, Harmonies-Flutes, Clarinettes, Piccolos, Fiffes, Bassons, Cornets à Pistons, Trompettes, Trombones, Bombardons, Sax-Horns de tous genres, Cors-Français, Tambours, Tambourins, Cymbales, Triangles, Lyres, (Glockenspiels,) etc., et autres instruments variés.

Toujours en magasin les meilleures Machines à Coudre, garanties, prix de \$12 à \$15.

PIANOS A LOUER. — Pianos de seconde main échangés pour des neufs.

Nous faisons appel au public et à nos nombreux amis, les priant de nous faire l'honneur d'une visite et de venir juger par eux-mêmes.

E. LARUE & CIE.,
 No. 24 1/2, Grande Rue St. Jean.
 Québec, 18 septembre 1868.

STATIONS	MILLE	
	Aller	Retour
Pointe-Lévi	12-45 PM	1-00 PM
Lindow	12-50	1-05
Chaudière Junction	1-15	1-30
St. Jean Chrysostome	1-30	1-45
St. Henri	1-50	2-05
St. Charles	2-10	2-25
St. Michel	2-15	1-50
St. Vullier	3-00	1-35
St. François	3-20	1-15
St. Pierre	3-30	1-00
St. Thomas	3-50	12-10
Cap St. Ignace	4-20	12-13
L'Anse à Gilles	4-30	12-00
L'Islet	4-15	11-45 AM
Trois Sommets	5-00	11-30
St. Jean Port Joli	5-10	11-15
Elgin Road	5-30	10-50
St. Roch	5-45	10-37
St. Anne	6-00	10-20
Rivière-Quelle	6-25	9-50
St. Denis	6-50	9-25
St. Paschal	7-03	9-05
St. Hélène	7-25	8-15
St. André	7-50	8-20
St. Alexandre	8-00	8-05
Lake Road	8-15	7-50
River du Loup	8-40	7-25
	9-00	7-00

The Rural Gentleman
 JOURNAL MENSUEL

D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE
AFFAIRES RURALES, &c

Publié en langue anglaise à Baltimore

La direction de ce journal n'épargne aucune dépense pour rendre cette feuille des plus intéressantes. La rédaction est faite par des hommes pratiques tant en horticulture qu'en agriculture. Ce journal donne une attention toute particulière en ce qui concerne l'élevage et le soin des animaux. Cette partie est confiée à un médecin vétérinaire très recommandable.

Les avis spéciaux sont insérés à 20 centins par ligne.

Les mentions spéciales concernant une annonce sont publiées à 25 centins par ligne.

Des Agents sont demandés dans le but de donner une plus grande circulation à ce journal.

Adressez 6 centins au soussigné par lettre affranchie, et vous recevrez en retour une copie du journal.

J. B. ROBINSON & CO.
 Editeurs
 No. 2 N. Eutaw St. Baltimore, MD.

A VENDRE

La **LIBRAIRIE AGRICOLE** de la *Gazette des Campagnes*; à Ste. Anne de la Pocatière :

VIE DES SAINTS

Ouvrage spécialement dédié aux familles chrétiennes du Canada.

Par M. l'Abbé H. R. Casgrain: Prix: \$1.50 le volume; la douzaine, \$8.00.

LIVRES D'AGRICULTURE, Etc.

SOCIETE D'AGRICULTURE DE L'ISLET.

L'EXPOSITION Agricole et le parti de Labours de la Société d'agriculture du Comté de L'Islet, auront lieu à St. Jean Port-Joli **JEUDI**, le 1er octobre prochain, à neuf heures de l'avant-midi.

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beauce.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

LE LUXE
 ET LA

VANITÉ DES PARURES,

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.

A vendre, à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

Le *Verger Canadien*, ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada. Ouvrage orné de nombreuses gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher, auteur de la *Flore Canadienne*, d'un traité élémentaire de botanique, etc. Deuxième édition. Prix, 2 chelins.

TRAITE

DE CALCUL MENTAL
 à l'usage des écoles canadiennes

PAR

F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

Ce petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept chelins et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,
 Imprimeur-Editeur